



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 octobre 2017

L'AMF, une autorité reconnue et respectée qui doit évoluer vers plus d'accompagnement

L'Autorité des marchés financiers publie les résultats d'une étude d'image menée au mois de mai dernier auprès des prestataires de services d'investissement, des sociétés de gestion et des sociétés cotées. Les conclusions de cette étude viendront alimenter ses réflexions en cours sur son futur plan stratégique.

Au moment d'élaborer son plan stratégique pour les années à venir, l'Autorité des marchés financiers a souhaité nourrir ses réflexions d'une enquête sur la qualité de sa relation et son image auprès des professionnels qu'elle supervise ou dont elle contrôle l'information financière. Sur la base de 277 répondants parmi des sociétés de gestion, des prestataires de services d'investissement et des sociétés cotées, l'étude menée par Kantar Public du 3 au 31 mai 2017 montre que l'AMF est une institution à l'utilité reconnue, appréciée et respectée.

Une qualité de la relation et une performance jugées positivement

Notée sur une échelle de 1 à 10, la qualité de la relation avec l'Autorité est jugée très positivement, avec une note moyenne de 7,7. L'AMF est également jugée performante, avec une note moyenne de 7,1. Ce constat est plus favorable encore dès lors que les professionnels sont interrogés sur des objectifs en lien avec les missions de l'AMF comme l'intégrité des marchés financiers, la confiance des épargnants et la prévention des risques. Sur certains objectifs que l'Autorité s'est fixés récemment, l'étude montre que les professionnels souhaitent voir l'AMF aller plus en avant sur les questions de compétitivité

de la place de Paris, d'accompagnement de l'innovation et de soutien au financement de l'économie.

D'une manière générale, les professionnels considèrent l'AMF comme une autorité indépendante, contribuant à améliorer les comportements des professionnels. Les perceptions, avec des degrés divers selon le profil des répondants, sont positives mais parfois plus modérées en matière d'écoute, d'ouverture, de hiérarchie des risques et d'influence au-delà de l'Hexagone.

L'étude témoigne, enfin, du souhait d'un accompagnement toujours plus important lors de la mise en place de nouvelles réglementations et d'une prise en compte de la taille des entités régulées, ce que ne permettent pas toujours les textes européens.

Retour sur le plan stratégique 2013-2016

Parallèlement à cette enquête d'image, l'AMF a mené en interne un exercice de bilan de son plan stratégique 2013-2016. Elle en publie également la synthèse. Intitulé " Redonner du sens à la finance ", le plan 2013-2016 reposait sur trois axes forts : s'investir pour des marchés sûrs et transparents, rétablir la confiance des épargnants et agir pour le financement de l'économie.

Sur la période, l'AMF a contribué à l'immense chantier réglementaire post-crise. En matière de supervision, elle a renforcé son action préventive et son action répressive a gagné en efficacité. Elle a également pris la mesure des risques nouveaux et participé à l'évolution du cadre réglementaire, par exemple, dans le domaine de la commercialisation auprès du grand public de biens divers ou la publicité pour des contrats financiers hautement spéculatifs.

S'agissant du financement de l'économie, l'AMF a encouragé l'innovation, via le financement participatif ou la possibilité pour les fonds d'investissements d'octroyer des prêts. Elle a également porté au niveau européen ses positions sur la réforme du prospectus et le développement des Fintech. En matière de compétitivité, enfin, l'AMF a travaillé aux côtés de l'AFG pour renforcer la visibilité des fonds français à l'international dans le cadre du groupe de place FROG.

L'exercice de bilan du dernier plan stratégique montre toutefois qu'il faut aller plus loin encore dans un certain nombre de domaines, parmi lesquelles l'attractivité de la place de Paris dans un environnement fortement concurrentiel, la prise en compte des transformations liées à la digitalisation ou encore, comme le montre l'étude menée par Kantar Public, l'accompagnement des professionnels. Il s'agit aussi de définir le rôle que pourra jouer l'AMF dans la future Europe à 27.

Une réflexion sur l'avenir

Forte de cet état des lieux des atouts de l'AMF et des attentes des professionnels, l'AMF poursuit ses réflexions avec l'objectif d'annoncer en début d'année prochaine les grands axes d'orientation de sa stratégie à cinq ans, qui seront complétés par des priorités annuelles d'actions.

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 53 45 60 29 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

L'AMF publie la synthèse des résultats d'une étude d'image auprès des prestataires de services d'investissement, des sociétés de gestion et des sociétés

↳ cotées

↳ Bilan du plan stratégique 2013-2016

Mots clés

INSTITUTIONNEL

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert
Ophèle, Président de
l'AMF - Présentation
du rapport annuel
2021 de l'AMF - 18
mai 2022



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02